Samedi 4 décembre 2010 à 07h00 | Mis à jour le 4 décembre 2010 à 09h13 73 commentaire(s)
Par **Sylvain Cottin s.cottin@sudouest.fr**

Tonnay-Charente (17) : expulsé de la maison de retraite, il se suicide

Profitant d'un séjour à l'hôpital, la direction avait changé la serrure du studio de cet homme de 85 ans. S'en suivront trois semaines d'errances tragiques parmi des foyers pour SDF

prétextant une mesure conservatoire, jamais le personnel de la maison de retraite ne lui rendra ses vêtements ni ses effets personnels (photo S.C.)

Partager
J'aime 611
0
Tweeter
Envoyer à un ami
Imprimer

Alors bien sûr, Roger D. avait encore du caractère. Et un gros caractère, même, si l'on en juge par le long bras de fer que ce vieil homme de 85 ans poursuivait avec le directeur de cette maison de retraite dont il jugeait les prestations indignes de sa facture. Voilà donc ce qui aura accéléré sa perte, provoqué sa déchéance, et finalement son suicide, le 16 octobre dernier à l'ombre d'un petit studio proche de la gare SNCF de Rochefort.

Quelques jours plus tôt, rentrant d'une lourde intervention chirurgicale à l'hôpital, le vieillard était brutalement mis au pied du mur et à la porte d'un logement dont la serrure avait entre temps été changée. Puisqu'il refuse de payer son loyer - alors qu'il en a les moyens - cette fois il doit quitter les lieux, le somme aussitôt le directeur des Résidentiels, cet établissement installé dans les faubourgs rochefortais de Tonnay-Charente (17). Au-delà d'un sens de l'hospitalité pour le moins sévère, le procédé révèle surtout aujourd'hui une expulsion menée au mépris des lois et qui, selon nos informations, a depuis déclenché l'ouverture d'une enquête judiciaire.

Profondément blessé

A la rue, Roger D. est vite recueilli par une patrouille de police qui le conduit dans le foyer d'urgence pour SDF de Rochefort. Élégant et beau parleur, l'ancien commercial ne supporte pas ce qu'il considère comme une humiliation. "Il s'est senti profondément blessé, et il n'avait en effet rien à faire ici", raconte un membre de l'équipe d'accueil. "Dès le lendemain il a d'ailleurs préféré se payer une petite chambre d'hôtel plutôt que de rester mêlé aux marginaux. Sauf qu'il y a fait un malaise

Dans les communes voisines

Breuil-Magné **Les Baladins reviennent au théâtre en janvier**
Cabariot **Michel Bourrel créateur d'espace**
Échillais **La solidarité s'invite à la veillée charentaise**
Lussant **Un chaleureux Merry Christmas**
Loire-les-Marais **Sur une prudente réserve**

Le temps — Tonnay-Charente

Aujourd'hui	Demain	Après-demain
3° / 2°	-1° / 5°	5° / 7°

BESOIN D'UN CRÉDIT ?
Ajustez votre crédit à vos besoins. Enfin un prêt adapté à vos projets
www.sofinco.fr

UN COMPLEMENT DE REVENU ?
Jusqu'à 89% de rendement sur votre investissement grace aux options binaires
Decouvrir Phenix Option

LIVRET EPARGNE À 5%
Découvrez le livret BforBank, 5% garantis jusqu'à 100 000€ pendant 4 mois !
Un livret épargne sans frais

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ
La gestion de votre immeuble en temps réel avec Syndic+. Un forfait tout inclus !
Cliquez-ici !

RESTAURANT LA BOUCHERIE
Ouvert 7j/7. Spécialiste de la viande et plats terroirs. Carte automne-hiver. Midi semaine:9,80 €
www.la-boucherie.fr

En direct

en pleine nuit, et que le patron, inquiet, nous l'a renvoyé."

Trois semaines d'une errance d'autant plus malheureuse que, prétextant une mesure conservatoire, jamais le personnel de la maison de retraite ne lui rendra ses vêtements ni ses effets personnels. Ironie d'un sort décidément bien triste, c'est le jour même de sa mort qu'un commando de travailleurs sociaux avaient prévu de les récupérer, de gré ou de force.

"Je quitte enfin ce monde"

Alerté et ému par le sort de ce grand-père allant et venant simplement vêtu d'une chemise et d'un pantalon de jogging, le centre d'action sociale de la ville finira tout de même par lui trouver un petit studio. C'est ici, en avalant plusieurs boîtes de médicaments, que Roger D. met pourtant fin à ses jours au lendemain de son arrivée. Sur la table, ce mot : "Aujourd'hui, j'ai 85 ans et neuf mois. Je quitte enfin ce monde." La veille, parmi le véritable agenda de ministre dans lequel il consignait chacune de ses humeurs, le vieil homme qualifiait encore les Résidentiels de "couloir de la mort à supprimer" Une peine qu'il s'appliquera hélas à lui même quelques heures plus tard, et dans l'anonymat quasi général, un demi siècle après avoir rompu tout lien avec ses enfants.

S'il reconnait désormais n'avoir "pas fait que des choses tout à fait logiques», le directeur de la maison de retraite plaide malgré tout la négligence plus que la maltraitance. Joint hier par téléphone, Alain Brunet assure ne pas avoir jeté Roger D. à la rue." Nous lui avons d'abord proposé de nous payer deux ou trois nuits dans l'une de nos chambres en attendant qu'il régularise sa situation. Comme il a refusé, nous avons dû appeler la police et la gendarmerie. Et si nous n'avons pas vraiment respecté à la lettre la procédure d'expulsion, c'est uniquement par méconnaissance. Je suis vraiment désolé de ce qui est arrivé, ce n'était évidemment pas le but recherché."

Le procureur de la République pourrait malgré tout bientôt décider de le poursuivre pour "délaissement de personne".

Tonnay-Charente · Charente-Maritime · Faits divers · Rochefort

À lire aussi

Tonnay-Charente (17) : le Parquet poursuit le directeur de la maison de retraite

Les Annonces autour de Tonnay-Charente

Maison / Villa
325m² - 623 400 €
TONNAY CHARENTE

Maison / Villa
130m² - 168 000 €
TONNAY CHARENTE

Renault Clio Estate
8 300 €
TONNAY CHARENTE

Il y a 2 minutes

Gradignan (33) : deux retraités agressés et ligotés à leur domicile
L'homme et la femme ont été ligotés par deux agresseurs ce samedi vers 9h. Ils ont emporté quelques bijoux et des moyens de paiement **Lire**

Il y a 15 minutes

Bayonne termine sa campagne européenne par une victoire en Italie
L'Aviron s'est imposé 54-0 en Italie face à la formation de Mogliano. Les Basques ont inscrit la bagatelle de huit essais **Lire**

Il y a 47 minutes

Autoroute : Bordeaux est désormais à 5h15 de Lyon
Avec l'A 89 et le dernier tronçon inauguré ce samedi, Bordeaux est à 5h15 de la banlieue lyonnaise. Reste à connaître le prix **Lire**

Il y a 52 minutes

Angoulême : 300 à 500 manifestants en faveur du mariage pour tous
[PHOTOS ET VIDEO] La pluie, glaciale, n'a pas refroidi l'enthousiasme des partisans du projet de loi gouvernemental **Lire**

Les + **Lus** | **Commentés** | **Envoyés**

1. L'ancien rugbyman de Bergerac Saïd Dadioui est mort après s'être immolé par le feu 32
2. Neige et verglas : fin de la vigilance orange dans le Sud-Ouest 18
3. Nouveau permis de conduire : tout ce qui va changer 49
4. Algérie : Yann Desjeux, l'otage originaire du Pays basque, tué vendredi 52
5. Photo insolite : "cascade" dans les rues de Bordeaux 27

Vos commentaires **73** Réagir

1 2

Funable
08/12/2010, à 06h41
Alertez

Bonjour,
Je reviens vers vous car je me vois montré du doigt ce que je me suis bien gardé de faire à la lecture de vos divers commentaires hier, dans un sens comme dans l'autre d'ailleurs !
Mais bon, si c'est comme ça, je vais me défendre et de la manière la plus simple qui soit !
Alors, Rphafou01 pour ta gouverne, puisque vous me tutoyez, je te précise que l'inverse me ferais réagir de la même manière. Les vieux, les jeunes c'est du pareil au même, ce sont pour moi les mêmes valeurs qui sont bafouées, celles DU RESPECT DE SON PROCHAIN ! Il y a manière et manière. Et quelle que soit la somme d'argent en jeu aussi d'ailleurs pour ceux qui pourraient encore en douter. Il me semble que ce comportement n'est pas digne d'un directeur de maison de retraite. Et encore moins alors, si Rphafou01 préfère, quand il est question d'un individu de 85 ans et les fragilités qui vont avec. Comme ça c'est plus limpide pour ceux qui n'avaient pas compris mes propos ou faut-il que je me fasse plus précis encore ?
Cordialement et longue vie

Réagir

anonyme parmis tant d'autres
07/12/2010, à 13h59
Alertez

Je connaissais cet homme et son ancienne résidence.
Je ne soupçonnais pas une telle période d'errance.
Je savais qu'il avait eu une mort violente, je m'en doutais...
J'ai été très choquée.
C'était un homme très digne, serviable et idéaliste.
Je pense que ce qu'il l'a tué c'est le non respect de la dignité humaine. Il ne l'a pas supporté.

Réagir

Rphafou01
07/12/2010, à 12h51
Alertez

Bonjour Funable,
Comment peux tu juge le directeur?? Hein??
Explique !
En te basant uniquement sur ce que la presse t'a dit , a bah c'est judicieux !

Pourquoi reporochez vous toujours aux jeunes de reprocher aux vieux? Et si c'était l'inverse, que c'est homme qui était intransigeant avec le directeur?? vous y aviez pense???
Cessez de juge sans savoir et de porter des propos méchant , alors que c'est vous les pigeons!

Réagir

Funable
07/12/2010, à 10h29
Alertez

Bonjour à tous,
J'ai entendu ce fait divers et je me suis inscrit illico ! Que pouvons-nous faire ? Cet acte, ce manque de respect de nos anciens, de nos parents demain, nous après demain, etc... Même pas être capable d'informer les services sociaux de la région...Strict petit minimum. Une pétition est-ce possible , Ça peut aider pour les prochains ? Car il y en aura beaucoup d'autres. Au delà de la sale mentalité du directeur de l'établissement et je pèse mes mots/maux, il y a en arrière plan la trame d'un système bien plus insidieux qui laissera au détriment du profit de plus en plus de séniors sur le carreau, il me semble bien... Je redemande à ceux qui ont des idées, des moyens. Que faire ? Merci.
Cordialement et Longue Vie

Réagir

Rphafou01
07/12/2010, à 07h24
Alertez

Je ne sais pas pourquoi, c'est celui que j'utilise depuis des années donc je dirais qu'il s'agit d'une habitude.

Réagir

Papijon
06/12/2010, à 23h31
Alertez

Que voila un commentaire plein de bons sens Rphafou01, mais, dites moi pourquoi ce pseudo imprononçable qui oblige à le noter avant de vous répondre ??
Bien cordialement...

Réagir

Rphafou01
06/12/2010, à 23h07
Alertez

Bonsoir tout le monde,
Puis je vous posé une question?

Ne vous êtes vous jamais posé la question suivante: Est ce que les médias nous disent tout et la vérité?

Nous savons tous que la réponse est non.
Et que dans cette affaire nous en connaissons trop peu pour pouvoir porter des jugements péjoratifs!
Imaginez que cet homme Roger, n'ait pas payé sa facture depuis des mois , disons durant 4 mois , à 2500€ par mois. Donc, l'homme en question vous doit 10000€, et refuse de vous les payé.
Je doute fortement que la majorité d'entre vous, réagissent d'une manière très diplomate, si l'homme refuse a tout pris de payer.
Bien que en effet, la méthode employé n'était certainement pas la meilleur, mais posez vous la question, pourquoi le directeur a t il fait cela?
Comme les médias nous en disent que très peu nous ne pouvons pas nous permettre de juger vraiment ces actes.

J'espère que cela en fera refflechir plus d'un, car quand je parles des médias, je sais que quoi il en retourne.

Sur ce, bonne soirée à vous.

Tout cela pour dire, que nous ne pouvons pas nous permettre de juger sans tout savoir.

Réagir

Phoenix
06/12/2010, à 13h43
Alertez

Le mot le plus souvent relevé HONTE, mais si je lis bien, cet homme n'était pas un clodo sans ressources jeté à la rue et condamné à dormir dans la neige sous un carton ?
Son geste a certainement d'autres origines plus profondes que ce fait d'"hiver".
Nous ne connaissons pas les circonstances qui ont amené ce Directeur à prendre cette décision contestable. Laissons les enquêteurs travailler..
Faudra-t-il mettre en examen le Docteur qui a prescrit les médicaments qui l'ont tué et le Pharmacien qui les lui a fournis ?

Réagir

Vituperax
06/12/2010, à 13h07
Alertez

Euuuh Impone, je crains de n'avoir pas été bien compris...mais c'est probablement vous qui avez raison;la prochaine fois je forcerai davantage le trait, pour mieux me démarquer des sarkophobes compulsifs.

Réagir

SO17000
06/12/2010, à 12h11
Alertez

Toute mort est regrettable (quel que soit l'âge) mais que de partis-pris et trop peu de réflexions dans tous vos commentaires !!! Je me ferai donc l'avocat du diable.
Vous critiquez des propos journalistiques qui ne reflètent pas la réalité des faits contrairement à une enquête judiciaire.
Vous accusez le capitalisme des maisons de retraite mais seriez-vous prêts à travailler gratuitement ? Sachez que de tels établissements participent à la vie économique d'une commune (créations de nombreux emplois, paiements d'impôts, achats chez des fournisseurs qui peuvent être de la commune comme une boulangerie ou une pharmacie, etc.).
Personne n'oblige quiconque de finir sa vie dans une maison de retraite privée (si cet homme était mécontent il pouvait aller dans la centaine d'autres résidences médicalisées du département).
Les privées ne représentent que 10% des maisons de retraite alors que les publiques 75% et les associatives 15%. Donc pourquoi les résidents vont dans le très onéreux privé plutôt que le si social public/associatif ?
Sachez également que 80% des lits habilités à l'aide sociale sont vides … donc arrêtez de dire que les privés sont des voleurs !
Pourquoi après le malaise de cet homme à l'hôtel n'y a-t-il pas eu un placement d'urgence de dans une maison de retraite publique ?
Médecins et personnels du foyer peuvent également voir leur faute engagée ici.
Attention, s'il y a faute le directeur de l'établissement devra être sanctionné, notamment s'il n'a pas suivi la pro

Réagir

one
06/12/2010, à 10h36
Alertez

Anayl, Gilbert Menon, Vitepurax.. je crois que si vous êtes né(e)s c'est encore la faute à Sarko!!! Samedi je n'ai pas pu aller au ski mais c'est encore et toujours la faute à Sarko... Je me remets à bosser pour payer le remboursement de la dette sociale créer par les années socialistes..

Réagir

rochefortais
06/12/2010, à 09h05
Alertez

C'est incroyable comme on peut être buté contre Sarko et lui attribuer tous les maux de la terre!
Tiens, regardez par la fenêtre...la pluie...encore une manœuvre de Sarko! Rhaaa, le fourbe!

Réagir

Phoenix
05/12/2010, à 15h05
Alertez

Inénarrable ce GM,
affaire à suivre

Réagir

Vituperax
05/12/2010, à 12h38
Alertez

Exact GM : c'est la faute à Sarko!!!!
(il y 30 ans on aurait dit la CIA et il a 100 ans : le Vatican)
Wikileaks révèle ce matin la correspondance secrète entre l'Elysée et la direction de la maison de retraite.

Réagir

bebert17300
05/12/2010, à 10h30
Alertez

encore une solution pour sarko d éliminé les vieux
affaire a suivre

Réagir

Graham-O'phone
05/12/2010, à 10h10
Alertez

Ah, braves gens! Si ce pauvre vieux avait été un "sans papiers" venu d'ailleurs, il aurait eu, dès ses premiers gémissements, une assistance sociale par une association de bien pensants. On lui aurait trouvé et payé une chambre d'hôtel, il aurait, également, eu droit à la "cellule psychologique" incontournable à notre époque. Mais rien de tout cela, il ne s'agissait que d'un autochtone qui avait certainement travaillé plus de 40 ans.
Repose en paix l'Ancien ! Tu nous manqueras car les "gros caractères" et les contestataires deviennent trop rares aujourd'hui dans notre monde de rampants. Et c'est fort dommage.

Ainsi va la vie,la connerie et la cupidité de l'Homme...

Réagir

Danielle Thérèse
05/12/2010, à 09h45
Alertez

Beaucoup de personnes lancent des cris d'horreur. Ils peuvent agir, aller dans les maisons de retraite et donner un peu de présence... mais pas de violence... en sont-ils capables ?? (présence sans violence, vu les propos à la cuillère) Une idée pour noël, plutôt que de faire un bon repas : aller aider pour les SDF, c'est gratifiant je vous le dis par expérience. Les restos du coeur attendent aussi de l'aide. Courage.

Réagir

marsdu59
05/12/2010, à 08h06
Alertez

Mais biensûr le directeur ne connaissait pas les procédure!!! Je clic sur google "loi expulsion"et voilà sur quoi je tombe en 2secondes:
http://www.actupparis.org/spip.php?mot1199
Ce directeur est certes inhumain mais n'en reste pas moins un

commercial chevronné j'en suis sur! Et oui on fait de l'argent avec la mort !!!
16 octobre ,comme c'est bizarre!!!
Dans 15jours pile poil il sera impossible d'expulser le locataire étant donné qu'aucune expulsion ne peut intervenir pendant la période de l'hiver légal, c'est-à-dire entre le 1er novembre et le 15 mars, sauf si un relogement décent pour l'occupant et sa famille est proposé. Ah zut, Conformément à la loi du 29 juillet 1998, un délai de deux mois sépare obligatoirement l'assignation pour résiliation de bail et l'examen de l'affaire par le/la juge! Comment faire?C'est incroyable le "petit vieux " va gagner son bras de fer !Mon entreprise va perdre de l'argent! Noooooooon!! Que néni , je le vire maintenant avant le 1er octobre, je ne serai accusé que de délaissement de personne s'il lui arrive quelque chose! Mes avocats s' empresserons de retourner alors l'affaire sur la famille évidement!Où était-elle ?hein?
Ouf ,enfin sauvé! J'ai encore bien mérité mon salaire! Je vais pouvoir passé de bonne fête de fin d'année!

Réagir

Anayl
05/12/2010, à 03h11
Alertez

heuuuu "nul n'est sensé ignorer la loi" a un fondement juridique (nen déplaise à M Sarkozy): c'est le texte de l'article 3 du code civil ! étrange que notre président (qui est par ailleurs avocat) ne connaisse pas cela...

en tout état de cause, l'ignorance de la loi ne va pas diminuer la responsabilité pénale et civile du directeur de la maison de retraite

et au delà du manque de connaissance de la loi, le directeur (et son personnel) a tout simplement fait preuve d'un manque flagrant d'humanité

Réagir

Phoenix
04/12/2010, à 23h34
Alertez

Le pire c'est que c'est vrai! Plus de chat. Bien sincères condoléances "le marginal", de mon côté il va me falloir me faire à votre nouveau look...

Réagir

Phoenix
04/12/2010, à 23h29
Alertez

Le pauvre, la prochaine fois que ma chatte me fait une portée je vous en garderai quelques uns, promis.

Réagir

le marginal
04/12/2010, à 23h16
Alertez

C'est gentil à vous Phoenix, mais trop tard pour le chat, il n'a pas résisté...

Réagir

Phoenix
04/12/2010, à 22h56
Alertez

Au fait, vous avez remarqué que j'ai enfilé mon manteau couleur page blanche pour être plus discret, j'espère que le chat n'est plus effrayé et que je n'agresse plus les petits yeux de qui vous savez....

Réagir

Phoenix
04/12/2010, à 21h09
Alertez

Je suis bien d'accord pour dire que ce directeur a certainement mal géré ce dossier, il aurait dû se faire conseiller par ses instances. Mais j'espère qu'il ne fréquente pas ce forum, sinon bien des charognards vont pouvoir se réjouir en apprenant demain matin que cet homme s'est pendu..

Réagir

le marginal
04/12/2010, à 20h39
Alertez

Oh que c'est bien dit (écrit) 'Vituperax'...

Réagir

Vituperax
04/12/2010, à 20h31
Alertez

Nous sommes certes ici sur un défouloir virtuel et non dans la « vraie vie ».
Toutefois, lorsque je vois à quel point certains (en accord, il est vrai, avec les injonctions de la propagande dominante) se laissent emporter par leurs réactions affectives en laissant de côté toute raison et tout esprit d'analyse, je frémis à l'idée de jamais les voir siéger dans un jury d'Assises.... et je bénis le ciel que la peine de mort ait été supprimée.

Réagir

Phoenix
04/12/2010, à 20h13
Alertez

Je ne sais combien cet établissement a de pensionnaires, disons une vingtaine pour les facilités du raisonnement à 2.000 € par tête..
Le directeur réunit les familles des pensionnaires pour leur expliquer que Roger ne veux plus payer. Il demande donc à ces familles de débourser 5% de plus par mois (soit 100 €) pour que Roger puisse continuer à bénéficier gratuitement de commodités qui ne lui conviennent pas.
Si j'en crois la majorité des commentaires qui précèdent tous les participants se lèvent et font une "standing ovation" à Roger qui pourra continuer à promener son irascibilité dans cet établissement qu'il exècre tout en améliorant son compte en banque...
Pourquoi pas ??? Soyons généreux....

Réagir

yeesha18
04/12/2010, à 19h43
Alertez

il est surprenant de voir certains ratiociner sur le suicide d'un homme très âgé : si le directeur , m. Brunet , était incapable de négocier avec cette personne , il aurait pu faire appel à une

personne compétente au lieu de le mettre dehors !
Ce directeur devrait changer de métier : nul n'est sensé ignorer la loi (dans cette affaire, il s'agit du bon sens et d'un peu d'humanité)
C'est révoltant !

Réagir

TBL
04/12/2010, à 19h38
Alertez

Au delà du titreassez raccoleur, qui peut à la lecture de cet article (et ce n'est pas une critique pour son auteur) porter un jugement serein sur ce triste événement ?
Personnellement je suis incapable de dire si le directeur de la MR est un tortionnaire pervers ou si le papy avait depuis plus ou moins longtemps un comportement paranoïaque et suicidaire – je note cependant qu'il avait rompu avec ses proches depuis un temps plutôt long,eu égard à son âge.
Dans le doute j'éviterai donc, pour ma part,de porter un jugement péremptoire.

Un vieux copain a dit : « garde toi, tant que tu vivras, de juger les gens sur la mine »…..mais c'était il ya bien longtemps

Réagir

yeesha18
04/12/2010, à 19h27
Alertez

j'espère qu'il y aura dépôt de plainte à l'encontre de monsieur Brunet , indigne de sa fonction : un vieux ce n'est pas uniquement source de profits et de bons jobs !
Cette affaire est un SCANDALE !

Réagir

Phoenix
04/12/2010, à 19h25
Alertez

"il a payer toute sa vie pour pouvoir etre bien"
Pourquoi ne pas avoir continué ?
Si le pain de mon boulanger ne me conviens pas, j'en change (après l'avoir payé quand même !) et personne n'osera accuser ce brave homme si je meurs de faim avec dans les poches de quoi me payer une baguette dans l'autre boulangerie du village ..!!

Réagir

Phoenix
04/12/2010, à 19h15
Alertez

Payer ses factures, voilà une autre loi à respecter...

Réagir

Marie Hauchard
04/12/2010, à 18h55
Alertez

Tout simplement ECOEURANT !!!! Il n'y a pas de mots assez fort !!!!
Cela s'appelle " Non assistance à personne en danger " ….Quand bien même qu'il y ait eu non paiement de loyer, il y a des lois à respecter, d'autant qu'au moment des faits et approchant de l'hiver cette personne devait profiter de la "loi hivernale"….En espérant que ce comportement indigne sera puni……

Réagir

DEMARLY
04/12/2010, à 18h32
Alertez

je trouve cela injuste de mettre un homme agée a la porte surtout après avois subi une opération grave je trouve qu'il a payer toute sa vie pour pouvoir etre bien alors je ne vois pas pourquoi ont le jette a la rue sans ses affaires personnelles ni rien ce n'est pas un chien et encore un chien ont en prend plus soin que les etres humain

Réagir

bebert17300
04/12/2010, à 18h15
Alertez

c'est comme la maison de retraite de Rochefort comme par hassard une s'agrandit et l'autre on la ferme pour remplir celle qui sa grandit merci les élus locaux

Réagir

le marginal
04/12/2010, à 18h01
Alertez

Oh là là là là, le nombre de jugements "au sabre" sur cette affaire !
Il y a environ 5/6 internautes qui tempèrent, heureusement.
Nous ne connaissons pas tout sur un conflit qui durait ("long bras de fer")
Cet homme avait les moyens semble-t-il, et refusait de payer, pourquoi ? Je pense qu'aucune structure n'aurait pu satisfaire ce pauvre homme. les services sociaux ? pourquoi faire ? L'obliger à payer par les moyens légaux ? Certes, mais il semblerait que cela n'aurait pas tout résolu. Complexe, très complexe...
Je souhaite à tous les "justiciers" qui s'expriment ici de ne jamais commettre de graves erreurs dans leur vie comme tuer accidentellement quelqu'un en voiture par exemple...

Réagir

Phoenix
04/12/2010, à 17h52
Alertez

Cet article est vraiment un procès à charge, certes ce directeur s'est montré pour le moins maladroit, il aurait dû se décharger de ce dossier en d'autres mains, il s'en sortirait bien mieux aujourd'hui..

Mais que dire de ce papy irascible, qui, bien qu'étant solvable, se lance dans un "bras de fer" irraisonné et refuse de payer les prestations dont il bénéficie. Lui aussi pouvait certainement passer par un médiateur pour contester ce qui lui posait problème.
Encore une fois depuis quand refusait-il de payer et quel était le montant de ses dettes ??
Il serait intéressant de savoir de combien vont hériter ses enfants avec qui il avait rompu tous les ponts depuis 50 ans ...
Cet homme, apparemment, n'était pas le SDF qu'on se complaît à évoquer, d'autres sont tellement plus à plaindre....

Je sais, je vais prendre une volée de bois vert, pas grave, j'ai l'habitude...

Réagir

Phoenix
04/12/2010, à 17h06
Alertez

Bien joué "jc" vous avez réussi, (après une argumentation pour le moins fumeuse), à caser votre site qui n'a vraiment rien à voir avec l'article.
Chapeau .. C'est vraiment du grand art...

Réagir

Phoenix
04/12/2010, à 16h49
Alertez

Contester est une chose, ne pas payer du tout en est une autre.. Il serait intéressant de savoir depuis quand cet homme refusait de payer et quel était le montant de sa dette ?

Réagir

jc martin
04/12/2010, à 16h47
Alertez

la honte, pour nos anciens qui la France de 39/45 avait besoin, maintenant,le désastre de personnes intolérables qui coupent la vie, pour une hospitalisation, sans retour; sans ses affaires personnelles, plus de dignité, que fait la justice ses une violation fondamentale des droits de hommes et du citoyen honteux..... asssociation bleu un enfant un oiseau.
site;wwwbleuunenfantunoiseau.com

Réagir

bourdon17
04/12/2010, à 16h32
Alertez

Sympathique! ces maisons de retraite qui interdisent à des pensionnaires de contester les factures et leurs confisquent les vêtements et ses affaires personnelles de leurs pensionnaires. Mourir c'est la seule porte ouverte que ces administrations ont laissé à cet homme de 85 ans.

Réagir

Phoenix
04/12/2010, à 15h28
Alertez

Cool albert, ne généralisons pas, ils ne sont pas tous ainsi, Dieu merci.
Ma maman a passé une dizaine d'années en maison de retraite, j'ai connu plusieurs directrices et directeurs, aucun n'a mis ma maman à la rue, il est vrai que nous, les enfants, n'avons jamais traîné les pieds pour régler les frais...
Même dans un lieu de retraite il faut des sous pour faire tourner la boutique, étonnant non ?
J'en profite pour remercier tout le personnel qui a su entourer au quotidien ma maman avec beaucoup d'humanité et de professionnalisme et l'ont accompagnée jusqu'à sa dernière heure comme ils auraient pu le faire pour leur propre mère.....

Réagir

albert40
04/12/2010, à 14h17
Alertez

JE CROIS QUE TOUT A été dit,j'ai 74 ans et je ne suis pas prêt d'aller
dans les maisons de retraites,pour être confronté à des directeurs de cette qualité. QUELLE HONTE,comment sont sélectionnés ces directeurs,sur quels critères ???????? Encore une fois j'ai HONTE.

Réagir

Balthazar
04/12/2010, à 13h32
Alertez

Salve, Roger, la société moderne peut se montrer satisfaite de ce lugubre déroulement. "Un de moins", semble sourdre de cette société minéralisée et qui creuse son propre trépas. Aujourd'hui un pauvre hère de 86 ans, demain... Certes, le vieillard hâbleur et aimant ferrailler avec certains principes, était, semble-t-il, un cas difficile. Le directeur chargé de la rentabilité des Résidentiels n'a fait que son triste travail, hélas, au mépris des lois et du bon sens. Un bon sens qui se délite de plus en plus dans notre monde merveilleux. Le pauvre hère a fui cet espace terrestre où l'homme ne représente rien d'autre qu'un vague consommateur, qu'un numéro, qu'un vieux qui ne sert à rien. Après avoir confié sur un bout de papier : "Aujourd'hui, j'ai 85 ans et neuf mois. Je quitte enfin ce monde", Roger a mis fin à ses jours, dans l'anonymat quasi général. "Nous vivons une époque formidable" de l'ami Jugnot restait en dessous de cette EVOLUTION sociale. Allez, vite, au prochain... B.

Réagir

sandyms3@gmail.com
04/12/2010, à 13h28
Alertez

@ Jean-pierre LANSAC : il n'y a pas à juger de quoi que ce soit ! Dans ce cas précis, nous ne pouvons malheureusement que constater les faits !

@ Carlota : peu importe le mauvais caractère de la personne, et là en l'occurrence de ce pauvre Georges, me semble-t-il... Les maisons de retraites devraient être largement habituées et le personnel formé à ce genre de cas, qui, à mon avis, sont bien courants auprès des personnes âgées, esseulées ou non.. S'il ne payait plus, et bien il me semble (je peux me tromper bien sur) qu'il existe des huissiers.. Mais peut être ont-ils disparu avec la crise ?! Quoiqu'il en soit, les faits sont déconcertants et on met pas quelqu'un à la rue en plein hiver, d'autant une personne âgée qui rentrait d'une opération lourde et à que l'on a délibérément cherché à humilier en séquestrant ses affaire personnelles !!!!

Réagir

l'empreur est nu
04/12/2010, à 13h11
Alertez

en plein hiver, mettre uune personne de cet age a la rue, en LUI VOLANT ces affaires; il mérite la prison pour "sequestration a l'exterieur. ps: @gaelle, "nul, n'est sensé ignorer la loi", n'est qu'une sorte d'expression, mai n'a aucune origine juridique. si vous en doutez, regardez la derniere apparition de sarko devant "3 journalistes", il le dit lui meme.

Réagir

flamencochuec a
04/12/2010, à 12h37
Alertez

expulser un vieillard à la rue c'est inadmissible. Indigne, pauvre Roger

Réagir

Jean-pierre LANSAC
04/12/2010, à 12h29
Alertez

Mesdames et Messieurs, évitons de juger trop vite. Merci.

Réagir

Louis Darmon
04/12/2010, à 11h54
Alertez

quelle honte !!!!!!

Réagir

carlota
04/12/2010, à 11h30
Alertez

je me demande combien on lut cet article en entier ce que je retiens , MR non dépendant , qui a les moyens de payer mais refuse , et qui est fache depuis 5O ans avec ses enfants . Si la maison de retraite (privée) ne lui convenait pas ,il pouvait fort bien en changer , il y a des places lorsqu'on peut payer , peut etre était-il seulement occupé à casser les pieds à tout le monde .Ils ne sont pas rares ces cas , qui finissent d' ailleurs parfois par un assassinat. Et pourtant , pour fréquenter les maisons de retraite depuis quelques temps , je trouve que le personnel est vraiment patient et dévoué , vu l' état de leurs pensionnaires , tetes perdues avec tout ce qui s' en suit (agréssivité , plus aucun sens de l' hygiene etc . Quels genres de pensionnaires serez vous ?

Réagir

1 2

Réagir

BESOIN D'UN CRÉDIT ?
Ajustez votre crédit à vos besoins. Enfin un prêt adapté à vos projets
www.sofinco.fr

UN COMPLEMENT DE REVENU ?
Jusqu'à 89% de rendement sur votre investissement grace aux options binaires
Decouvrir Phenix Option

LIVRET EPARGNE À 5%
Découvrez le livret BforBank, 5% garantis jusqu'à 100 000€ pendant 4 mois !
Un livret épargne sans frais

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ
La gestion de votre immeuble en temps réel avec Syndic+. Un forfait tout inclus !
Cliquez-ici !

Les titres principaux

Actualités | Sports | Faits divers

Dénouement sanglant de la prise d'otages en...

Portrait : qui était Yann Desjeux, l'otage...
Bayonne Anglet · Mont-de-Marsan · Dax · Saint-Vincent-de-Tyrosse

Gradignan (33) : deux retraités agressés et...
Bordeaux

Neige et verglas : la Dordogne et la Charente...
Bergerac Angoulême · Cognac

65% des Français favorables à l'intervention...

© www.sudouest.fr 2013

Nous contacter | Qui sommes-nous | Mentions légales | Mode d'emploi
Études et Médias | Sud Ouest Publicité